



INFO-SYNDICALE

Capsule #62 (Vos affaires syndicales!)



Bienvenue dans votre Info-Syndicale!

(Version écrite de la présentation originale de Jimmy D'Haïti, délégué syndical et Stéphanie Maher, vice-présidente du SEVL-SCFP-2815)

Cette semaine, l'info-syndicale a mis en lumière l'apport du mouvement syndical aux politiques sociales du Québec. À travers cette réflexion, Jimmy D'Haïti, délégué syndical, et Stéphanie Maher, vice-présidente, ont rappelé que le mouvement syndical ne se limite pas aux conventions collectives, aux salaires, aux horaires, aux griefs ou aux négociations. Il a aussi contribué à améliorer toute notre société.

Plusieurs protections que l'on considère aujourd'hui comme normales ont été gagnées grâce à la mobilisation de travailleuses, de travailleurs, de syndicats, mais aussi de mouvements sociaux, féministes, communautaires et citoyens. Pensons notamment aux normes minimales du travail, comme le salaire minimum, les vacances annuelles, les jours fériés payés, les heures supplémentaires, ainsi que les congés pour obligations familiales ou pour maladie.

Il en va de même pour la santé et la sécurité au travail, avec des avancées majeures comme le droit de refuser un travail dangereux, le retrait préventif, la prévention des accidents et la reconnaissance des maladies professionnelles.

L'info-syndicale a aussi rappelé l'importance des gains liés à l'égalité et à la dignité au travail, notamment l'équité salariale, les protections contre le harcèlement psychologique et sexuel, ainsi que les protections contre la discrimination. Du côté de la conciliation travail-famille, les congés de maternité, de paternité et d'adoption, le Régime québécois d'assurance parentale, les congés familiaux, les services de garde à contribution réduite et les CPE sont autant d'acquis qui ont été portés, défendus et revendiqués.

En regardant le filet social québécois dans son ensemble, le Régime de rentes du Québec, l'assurance maladie, l'aide sociale, la lutte contre la pauvreté et la défense du système public de santé, on constate que le mouvement syndical a joué un rôle important pour créer le rapport de force nécessaire afin que ces politiques deviennent possibles.

Cette capsule a aussi été l'occasion de rappeler que le syndicalisme, ce n'est pas seulement dire non. C'est aussi construire des droits, de la sécurité, de la dignité, et contribuer à une société plus juste, plus humaine et plus solidaire.

Enfin, un message clair s'en dégage : rien n'est jamais acquis pour toujours. Les droits peuvent avancer, mais ils peuvent aussi reculer si l'on baisse la garde. Plus que jamais, nous avons la responsabilité de poursuivre ce travail et d'être à la hauteur de celles et ceux qui se sont levés avant nous.